



Les Jeunes MR proposent d'élargir le système des titres-services aux garderies, crèches et également au babysitting.

Le taux d'emploi est encore insuffisant en Belgique (69%) comparé au reste de l'Europe et de l'objectif fixé dans le cadre de la stratégie Europe 2020, à savoir 73.2%. Certains « pièges à l'emploi » peuvent en partie expliquer ce taux encore trop bas. En Belgique, les crèches, les garderies et le baby-sitting représentent un coût élevé pour un ménage.

En effet, la différence entre la rémunération d'un travail et le coût engendré par les frais de garde d'un ou de plusieurs enfants, est parfois infime voire négative. Dès lors, les Jeunes MR proposent d'ouvrir le système des titres-services aux garderies, crèches et également au babysitting afin de diminuer l'impact de ce « piège à l'emploi » qui touche par ailleurs une majorité de femmes.